



FICHE PÉDAGOGIQUE BILAN DE COMPÉTENCES

Maj 05/09/2024

Il a pour objet de permettre à des salariés d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

OBJECTIFS

- Accompagner la réorientation professionnelle en prenant en compte les capacités, les compétences et les motivations par rapport aux réalités du marché de l'emploi.

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- Professionnel·le·s de tout secteur d'activité en exercice ou sans emploi
- Langue française parlée et écrite
- Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour entretien préalable.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Entretiens d'exploration, d'explicitation
- Tests et questionnaires d'intérêts professionnels, d'orientation et de personnalité
- Grilles de compétences, fiches métiers, inventaires de qualités professionnelles
- Tout autre outil nécessaire à la compréhension et au partage d'informations qui serviraient à faire émerger des projets professionnels accessibles, réalistes et réalisables.

RÉFÉRENT·E·S

- Chargé(e) de Bilans de Compétences

PROGRAMME ET CONTENU

CADRE LEGAL : LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel / art. L. 6313-1 à 8

- Entretien préalable (téléphone, visio ou présentiel) :
 - Rencontre du·de la bénéficiaire, échanges sur son objectif général et information sur les conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que sur les techniques et moyens mise en œuvre

Membre de Syntec

50, avenue Gambetta – 16000 ANGOULEME – Tél. 05 45 95 18 66 – Fax 05 45 95 23 54

contact@psabathier-consultants.fr – www.psabathier-consultants.fr

SARL au Capital de 10 000 € - RCS ANGOULEME APE 7022 Z – SIRET 887 985 752 00013 – N° TVA Intracommunautaire FR 96 887 985 752

- Phase préliminaire (2h) Entretien diagnostic :
 - Explorer le parcours professionnel, définir les critères de choix, de réussite, de satisfaction et/ou critères d'insatisfaction pour le-la bénéficiaire.
 - Déterminer la motivation réelle du-de la bénéficiaire et reformuler ses attentes à l'égard du Bilan
 - Clarifier les objectifs du Bilan (reconversion professionnelle, aide à l'élaboration d'un projet, vérification d'un projet professionnel ou d'un projet de formation, projet d'évolution professionnel, vérifier un projet VAE, etc.)
 - Déterminer le calendrier de rendez-vous (20 heures incluant le travail personnel)
- Phase d'investigation (14h à 16h) :
 - Analyser les motivations et intérêts professionnels et personnels
 - Identifier les compétences et aptitudes professionnelles et personnelles
 - Inventaire de personnalité et des intérêts professionnels par la passation de tests.
 - Restitution et analyse des tests. Mise en évidence des points forts, des axes à développer (points de progrès)
 - Mise en évidence des domaines d'activités, de métiers en lien avec le profil personnel et le profil professionnel.
 - Investigation métiers, enquêtes professionnelles, PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel)
 - Étude des compétences : savoir-être et savoir-faire au regard du ou des projets professionnels
 - Identification des valeurs professionnelles et mise en adéquation avec le ou les projets
 - Identification éventuelle des besoins en formation
 - Préparation d'un plan d'action pour la mise en œuvre du projet professionnel (à court et moyen terme)
- Phase de restitution et de bilan (2h) :
 - Résultats de la phase d'investigation
 - Rédaction et remise du document de synthèse
 - Évaluation du bilan de compétences (à chaud / à froid)

ÉVALUATION ET SUIVI

Une évaluation anonyme est réalisée à la fin du bilan, pour mesurer la satisfaction des bénéficiaires dans sa globalité ainsi que l'atteinte des objectifs du-de la bénéficiaire du bilan de compétences.

À l'issue de la prestation, le-la bénéficiaire reçoit une attestation de réalisation du bilan de compétences et signe l'attestation de remise du document de synthèse.

Un entretien est réalisé 6 mois après la fin du bilan de compétences afin d'évaluer ses impacts. Au préalable nous adressons au bénéficiaire le Questionnaire de suivi à 6 mois.

LIEU & ACCESSIBILITÉ

Les entretiens sont réalisés dans les locaux du centre de bilans de compétences Pascale SABATHIER CONSULTANTS ; accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux personnes en situation de handicap.

Les séances réalisées à distance nécessiteront l'accès au logiciel de visioconférence proposé par l'intervenant-e, ainsi qu'une connexion internet de qualité et sécurisée

EFFECTIF

Action en individuel

DURÉE ET DATES

- De 20h à 24 h maximum avec un minimum de 16H à 18H en face à face
- Du travail personnel en intersession
- Des entretiens individuels de 2h avec un chargé de bilan dédié tout au long de la prestation et répartis sur une période de 8 à 12 semaines